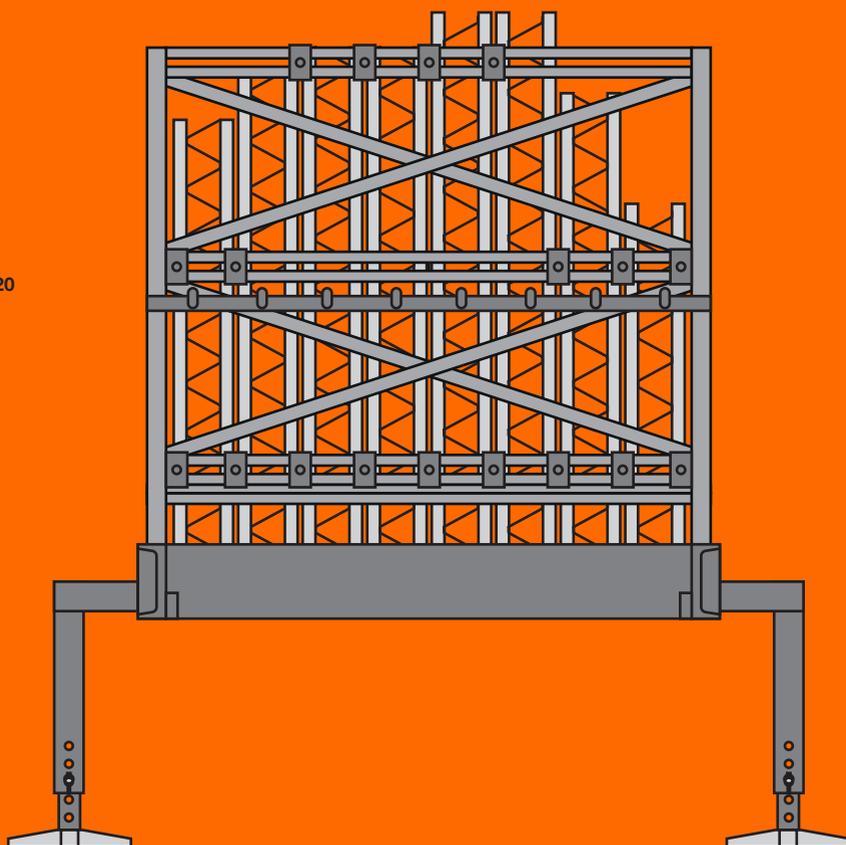


**Préconisations de livraison
pour murs ARMACOFFRÉ®
et THERMACOFFRÉ®
avec des conteneurs à pieds,
dit « araignée »**

à destination des transporteurs
et des entreprises utilisatrices

Version
du 21/12/2020



Sommaire	p.
Préambule	
Avertissement	3
Conteneur à pieds, dit « araignée » – description	4
Préconisations à destination des transporteurs	
I. Déchargement d'un conteneur à pieds sur chantier	7
II. Chargement d'un conteneur à pieds vide sur chantier	16
Préconisations à destination des entreprises utilisatrices	
III. Préparation de la zone de stockage des conteneurs à pieds	24
IV. Préparation de la zone de stockage du retourneur et déchargement	26
V. Gestion des conteneurs à pieds chargés	28
VI. Préparation et manutention des conteneurs à pieds vides, avant reprise	29

Avertissement

L'objet de ces préconisations est de :

- Mettre en évidence les principaux risques liés à l'utilisation des conteneurs à pieds des murs ARMACOFFRÉ® et THERMACOFFRÉ®.
- Préconiser des actions à mener pour éviter ces risques.

Elles ne se substituent pas aux obligations de conseils des utilisateurs en relation avec leurs compétences métier.

Malgré tout le soin consacré à leur rédaction, tous les cas de figure et toutes les situations à risques rencontrés sur les chantiers ne peuvent pas être représentés et anticipés dans ces préconisations.

En cas de doute, ou lorsqu'ils sont confrontés à des situations qui ne sont pas décrites de façon explicite dans ces préconisations, les chauffeurs qui transportent, chargent et déchargent les conteneurs, ainsi que les compagnons des entreprises utilisatrices, interpellent leur responsable et/ou IDSB avant de continuer une tâche qui pourrait conduire à un accident.

Il est important de rappeler que chaque utilisateur a un droit de retrait et qu'il est préférable de prendre le temps de la réflexion plutôt que d'improviser une action qui risque de conduire à l'accident.

Chaque image des préconisations est une illustration des actions à réaliser ou à ne pas réaliser. Ce ne sont pas des dessins techniques contractuels.

Les conteneurs font l'objet d'améliorations constantes. Les préconisations ne sont pas mises à jour immédiatement après chaque modification. En cas de doute, l'utilisateur prend le temps de consulter son responsable et/ou IDSB.

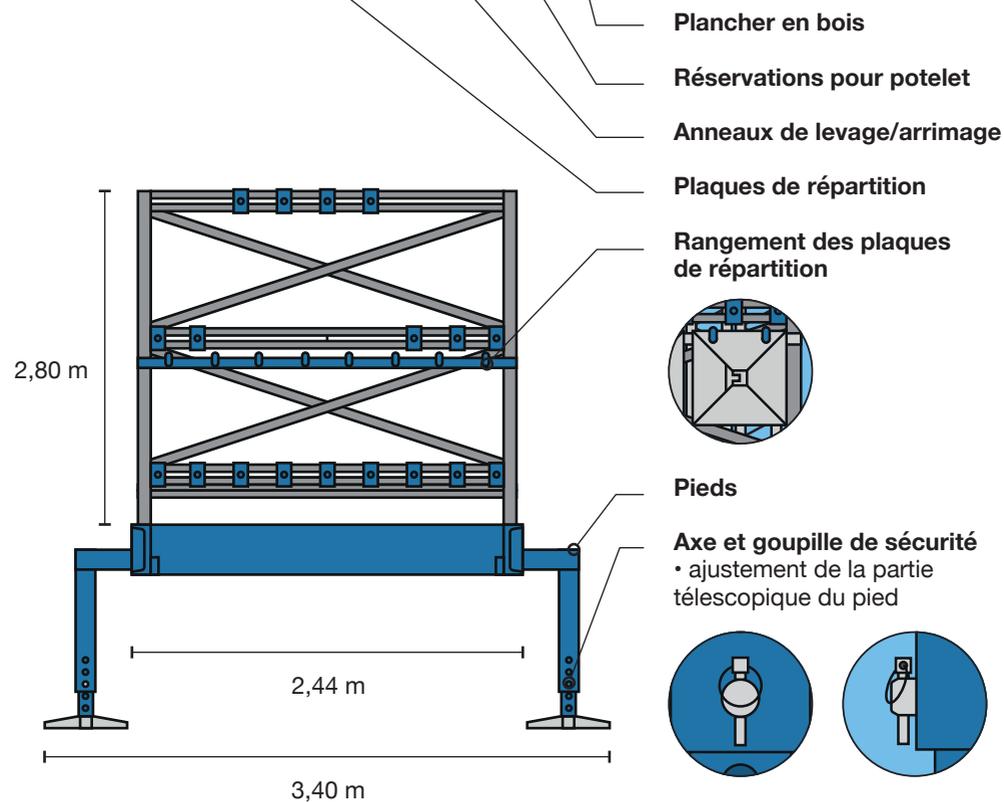
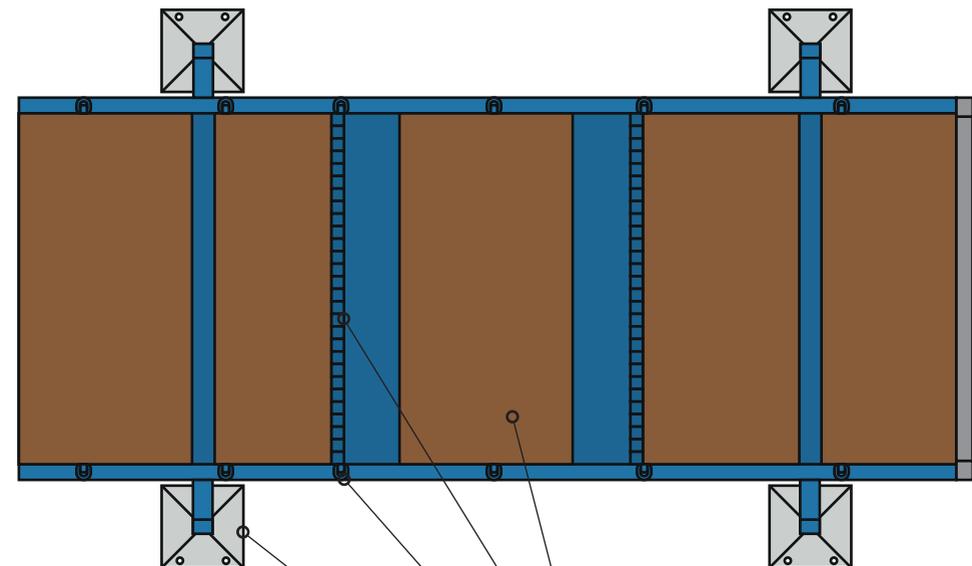
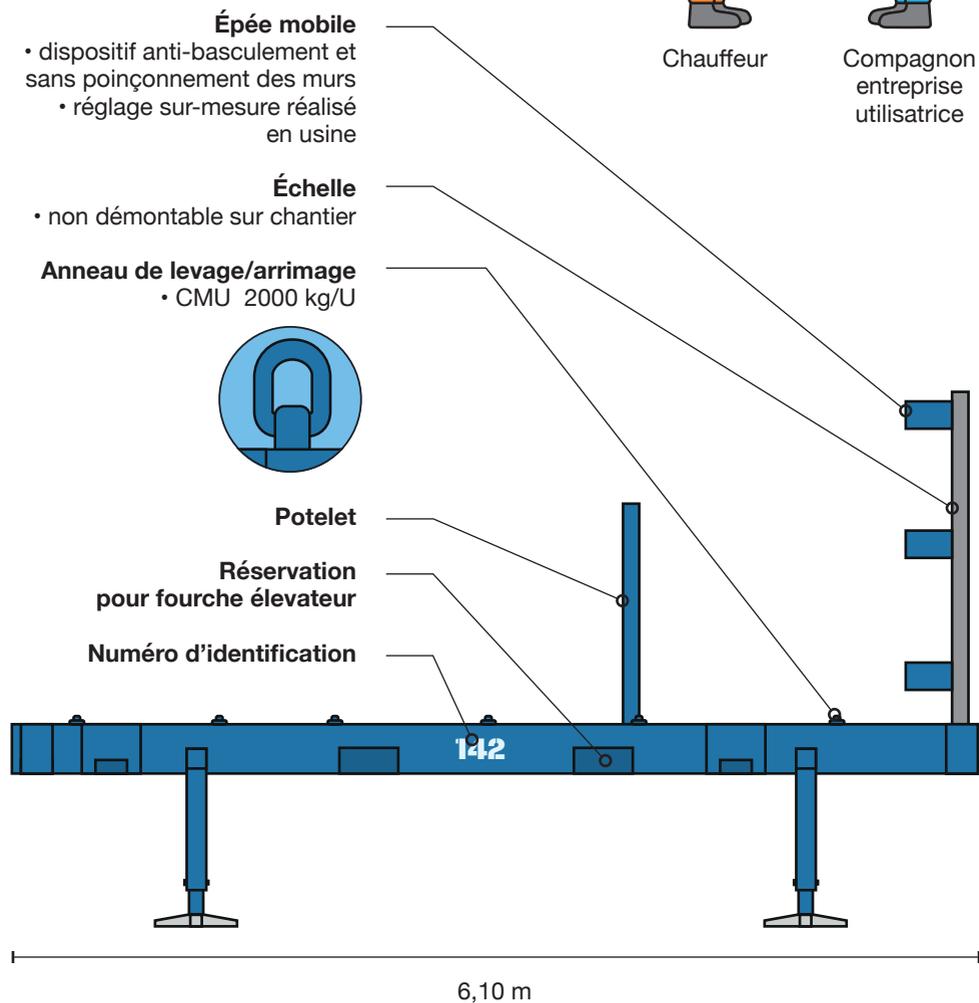
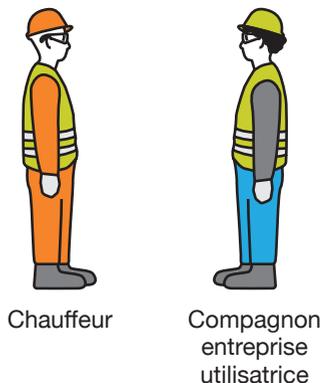
Conteneur à pieds, dit « araignée » – description

(Des variations de poids et de dimensions peuvent être constatées à la marge)

Poids

Conteneur avec échelle sans épées.....	2400 kg
Conteneur avec échelle et 30 épées.....	2715 kg
Échelle.....	212 kg
Échelle avec 30 épées.....	527 kg
Épée.....	10,5 kg
Plaque de répartition.....	15 kg

Légende



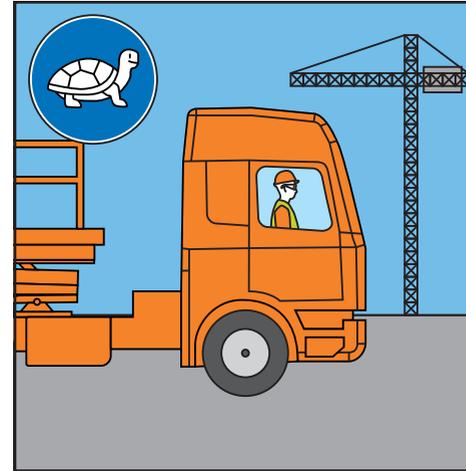
Préconisations à destination des transporteurs

- I. Déchargement d'un conteneur à pieds sur chantier
- II. Chargement d'un conteneur à pieds vide sur chantier

p.

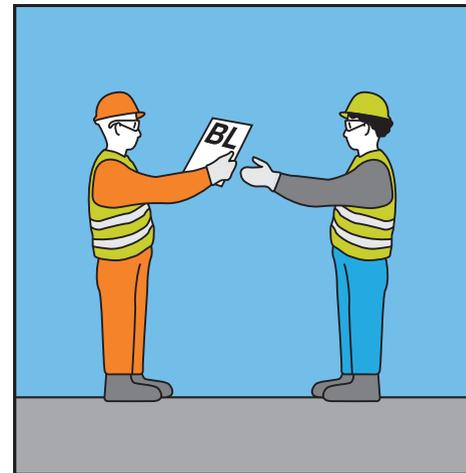
7

16

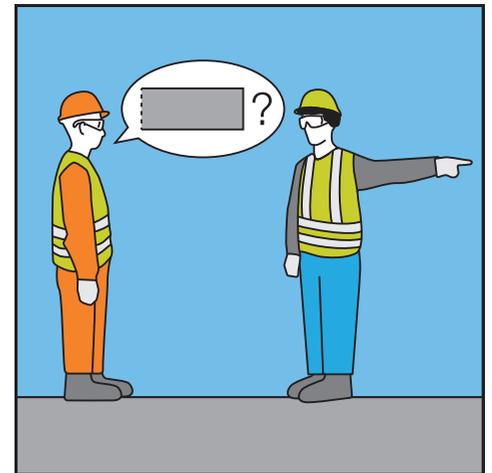


1. Je vérifie l'accessibilité du chantier. Je pénètre sur le chantier à vitesse réduite et respecte la signalisation. Je me gare dès que possible.

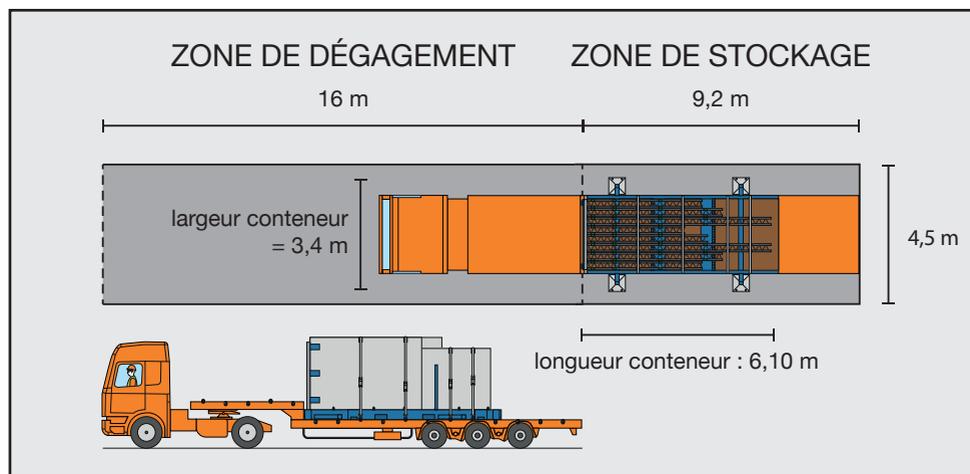
2. Dès la descente du camion, je porte casque, lunettes de protection, gilet de sécurité, gants et chaussures de sécurité.



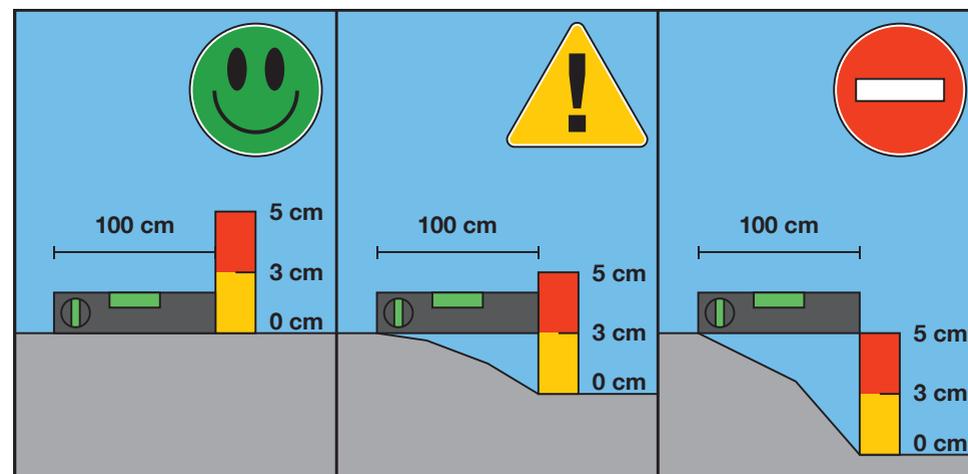
3. Je donne le Bon de Livraison (BL) au chef de chantier.



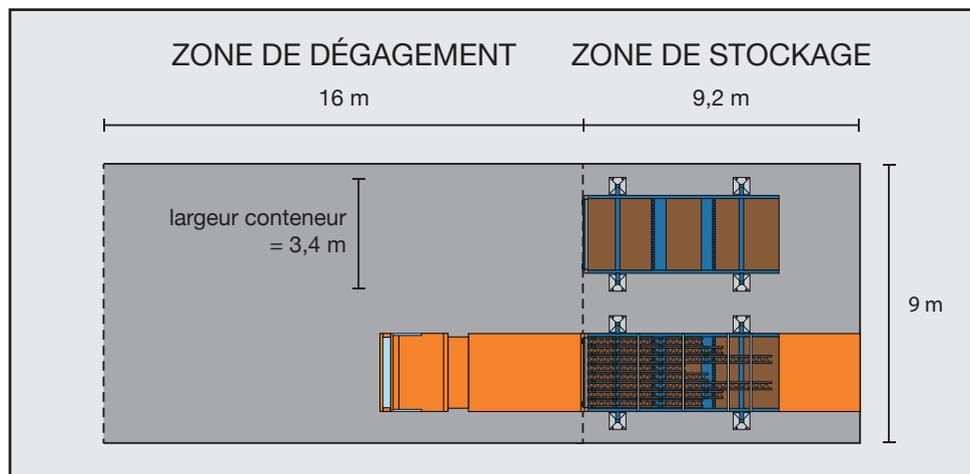
4. Je vérifie avec le chef de chantier si la zone de stockage prévue au Plan d'Installation du Chantier (PIC), rédigé par l'entreprise utilisatrice, est disponible.



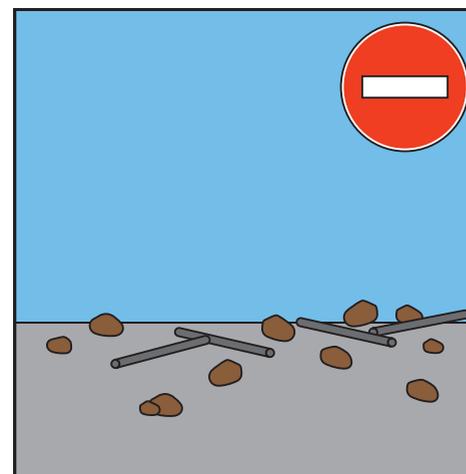
5. Je vérifie les dimensions de la zone de dégagement et de stockage.



7. Je vérifie la planéité ainsi que l'absence de trous sur la zone de dégagement et de stockage. La pente maximale autorisée est inférieure à 5%.



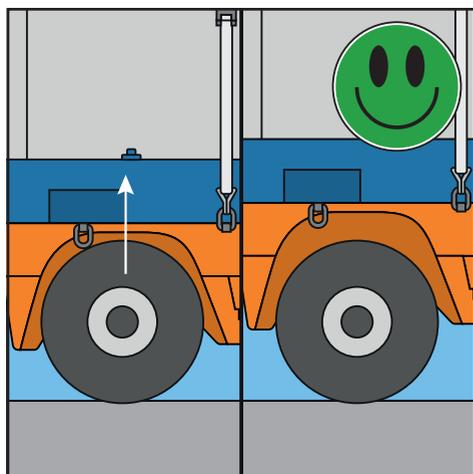
6. S'il y a un ou plusieurs conteneurs à pieds vide(s) sur la zone de stockage, je vérifie qu'il y a assez de place libre pour décharger un conteneur plein sans heurter les autres conteneurs vides.



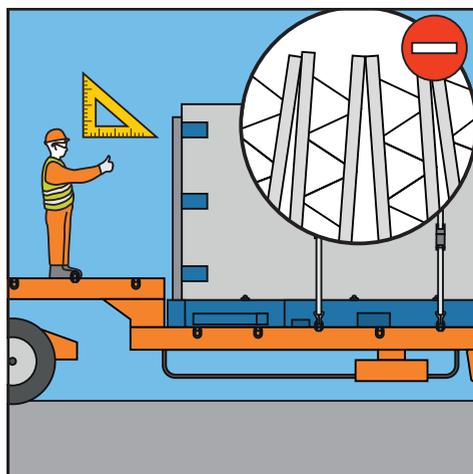
8. Je vérifie l'absence d'objet sur la zone de stockage. Si la zone de stockage n'est pas conforme, j'appelle mon responsable.



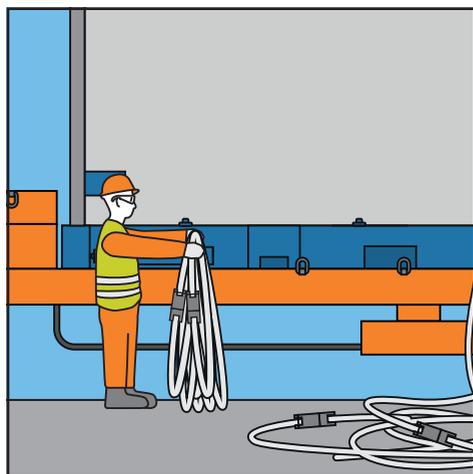
9. Je positionne la remorque sur la zone de stockage. En cas de besoin, je demande assistance au chef de chantier pour manœuvrer.



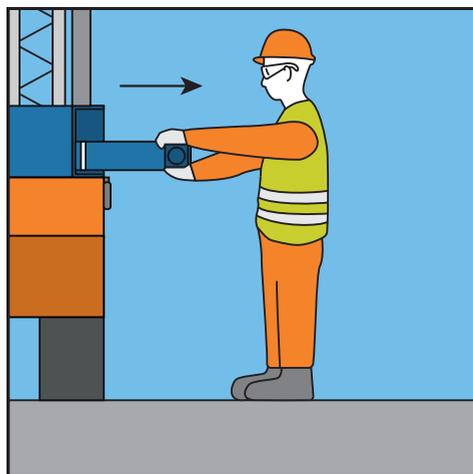
10. Je place la remorque en position haute.



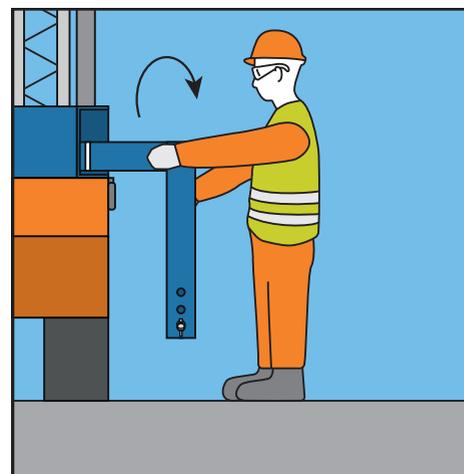
11. Avant de retirer les sangles d'arrimage du conteneur à la remorque, je vérifie la stabilité des murs. En cas d'anomalie, je ne dépose pas le conteneur et j'appelle mon responsable.



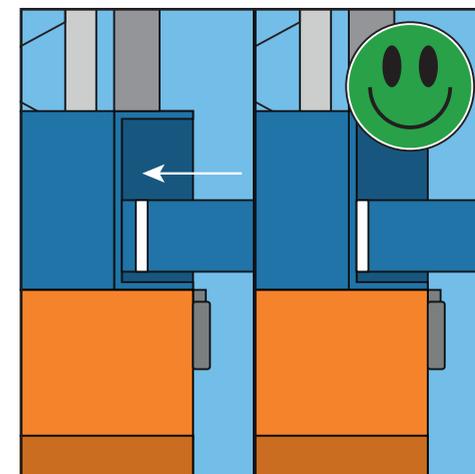
12. Je retire les chaînes ou sangles qui arriment le conteneur à la remorque et je les stocke soigneusement ainsi que les manchons de protection.



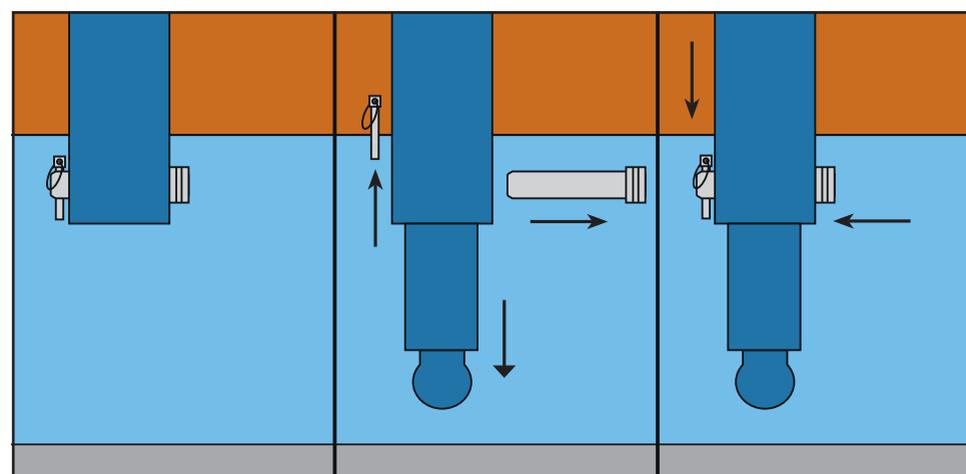
13. Je sors les 4 pieds de leur logement.



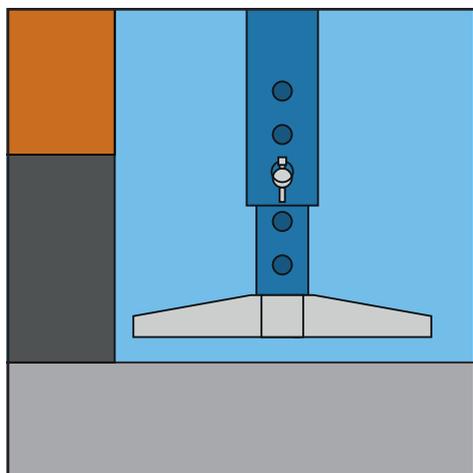
14. Je les accompagne dans leur mouvement de rotation à 90°.



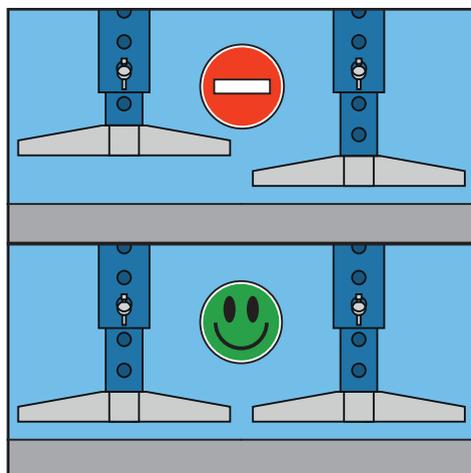
15. Je repousse chaque pied dans son logement jusqu'au trait blanc, comme indiqué ci-dessus.



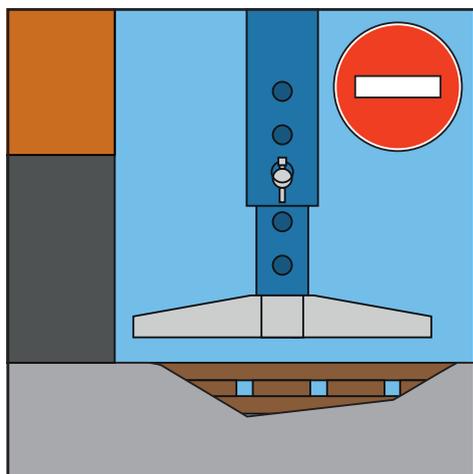
16. J'ajuste le déploiement du pied en retirant la goupille de sécurité et l'axe qui verrouillent la partie télescopique du pied. J'ajuste la hauteur en fonction du sol et verrouille la partie télescopique avec l'axe et la goupille de sécurité.



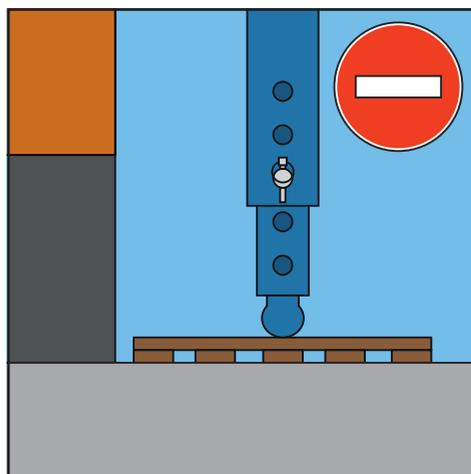
17. Je positionne la plaque de répartition sur chaque pied. Les plaques de répartition se trouvent à l'avant du conteneur, au niveau de l'échelle.



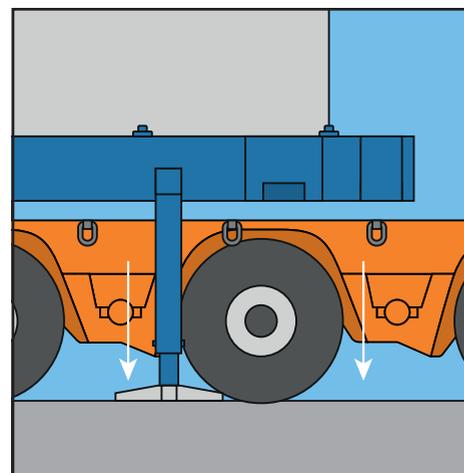
18. Je vérifie que chaque plaque de répartition se situe à la même distance du sol. J'ajuste éventuellement la hauteur du pied en cas d'inégalité du sol.



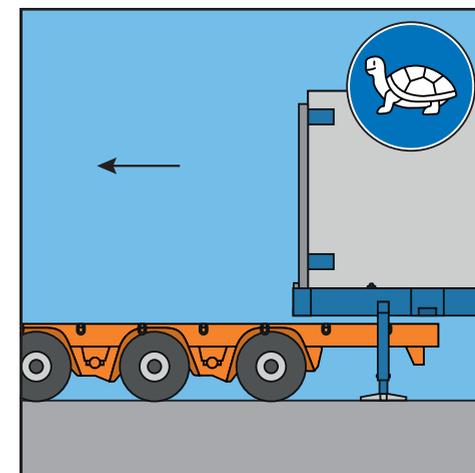
19. Les calages improvisés des pieds et plaques de répartition sont interdits.



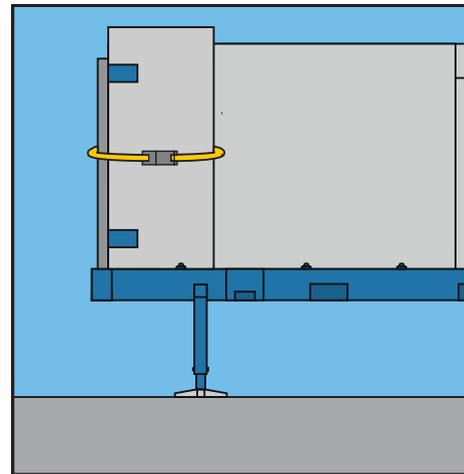
20. Stabiliser les pieds par tout autre système que les plaques de répartition est formellement interdit.



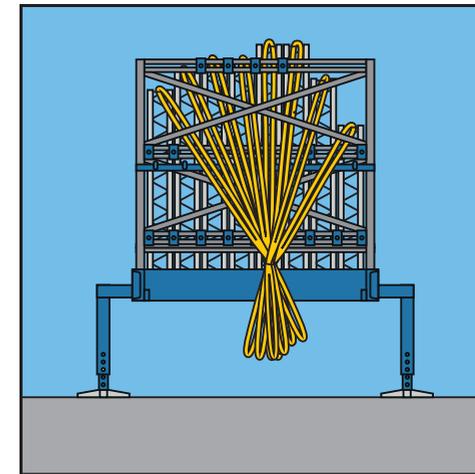
21. Je place la remorque en position basse.



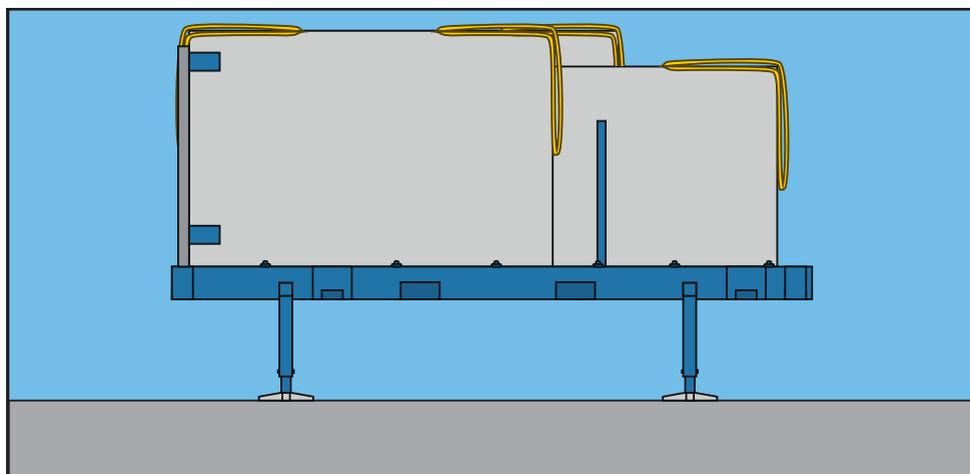
22. Le conteneur est déchargé. Je me dégage de la zone de stockage en roulant à vitesse réduite.



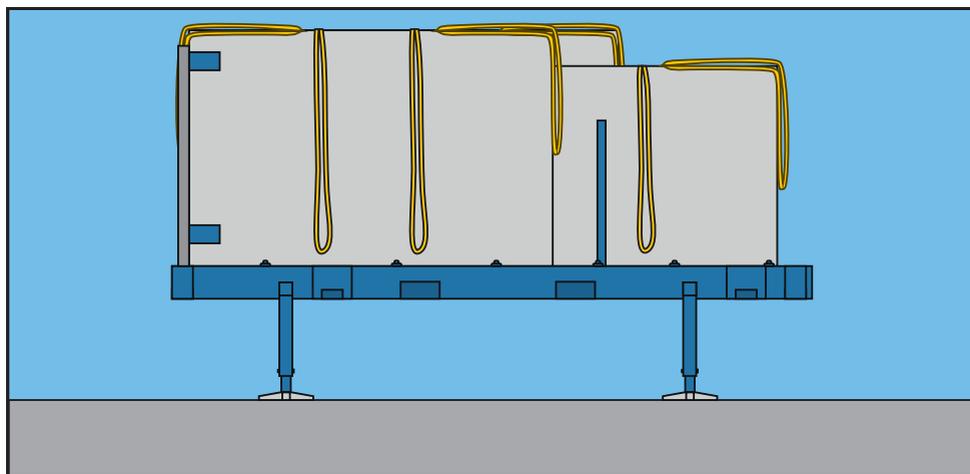
23. Lorsqu'un petit mur est sangle à l'échelle, je prévois le chef de chantier et lui demande de respecter la préconisation (voir p. 34)



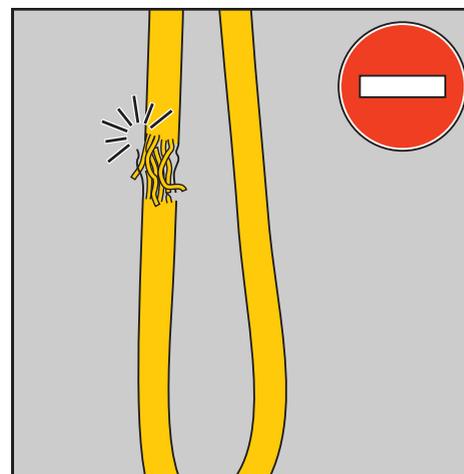
24. Lorsque les boucles de levage sont prolongées par des sangles, je vérifie le conditionnement des sangles côté échelles...



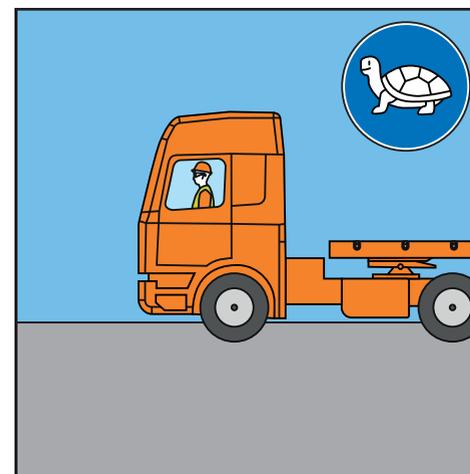
25. ... à l'autre extrémité des murs...



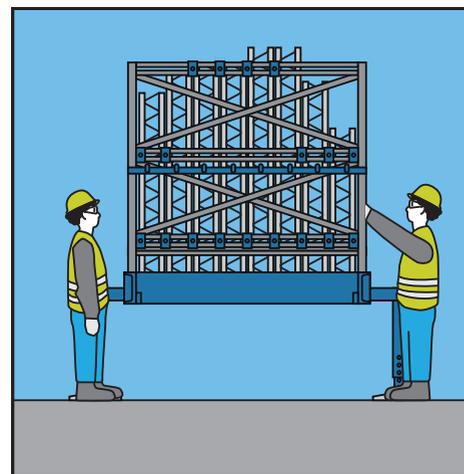
26. ... ainsi que les sangles disposées latéralement lorsque les boucles de levage sont doublées.



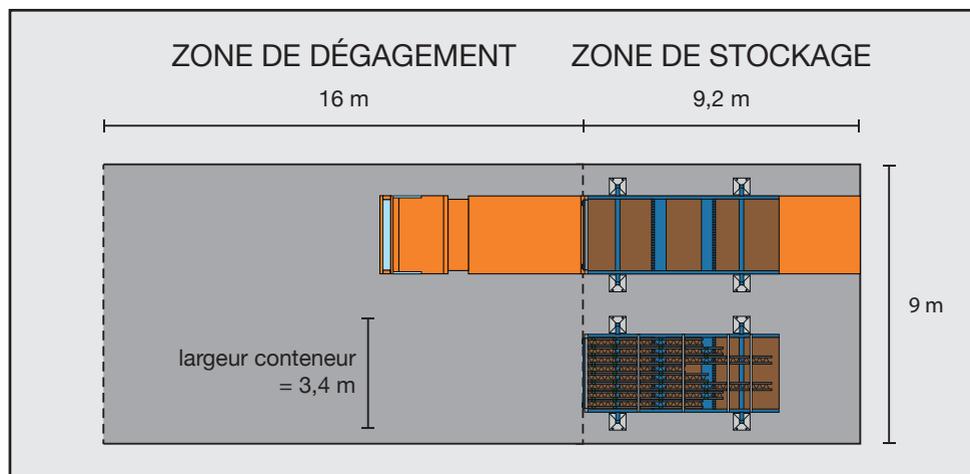
27. Je vérifie aussi que les sangles ne sont pas endommagées. Si c'est le cas, je préviens le chef de chantier et j'appelle mon responsable



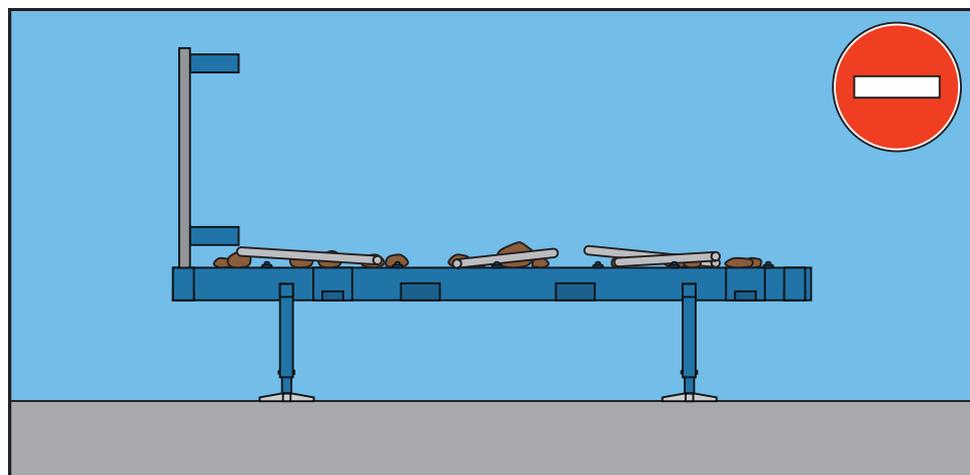
28. Je quitte le chantier en roulant à vitesse réduite.



29. Mission de déchargement du conteneur à pieds terminée. Les compagnons de l'entreprise utilisatrice peuvent pénétrer sur la zone de stockage.



1. De façon privilégiée, je reprends un conteneur vide dès la deuxième livraison d'un conteneur plein. Le chargement d'un conteneur vide doit respecter l'ordre de mission. Si je ne parviens pas à charger un conteneur vide comme prévu, j'appelle mon responsable.

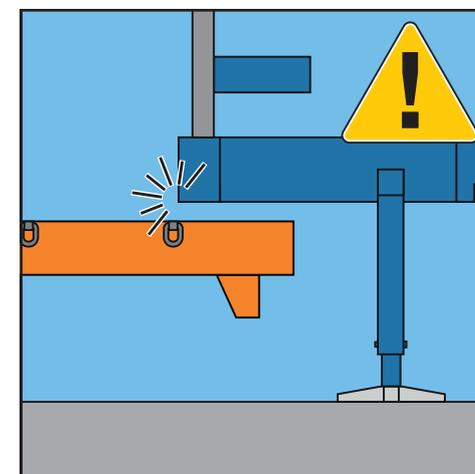


2. J'appelle mon responsable si :

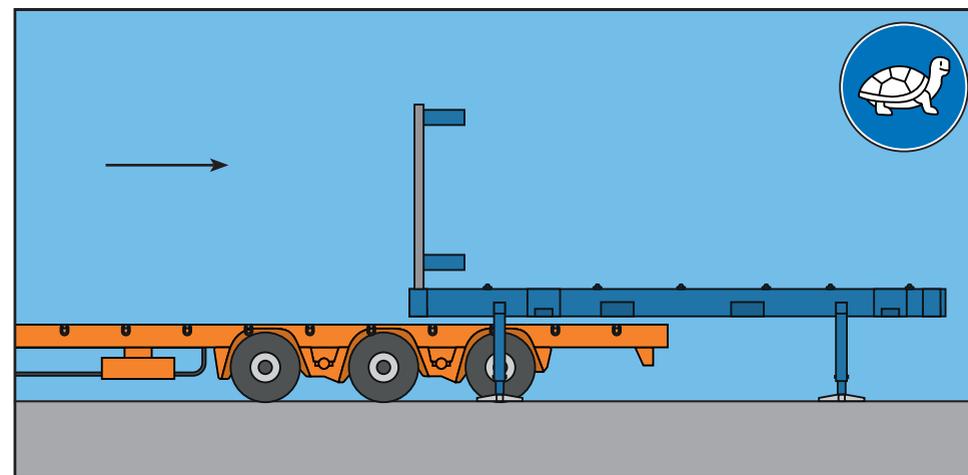
- Le conteneur à charger ne respecte pas l'ordre de mission ;
- Le conteneur est dégradé, recouvert de béton ou de débris.



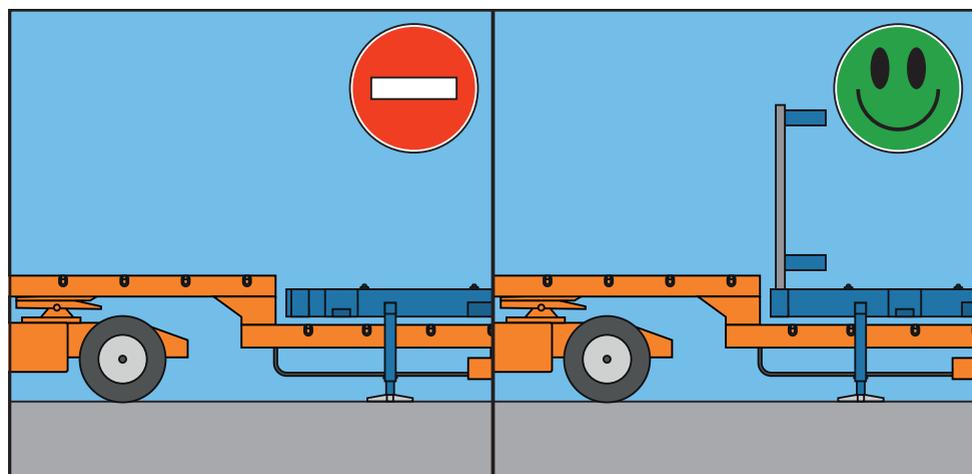
3. Je vérifie que les compagnons sont en dehors de la zone de stockage.



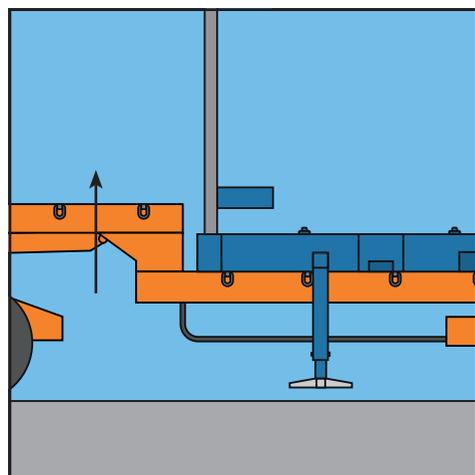
4. Je vérifie que le plateau de la remorque est en position basse avant de m'engager sous le conteneur.



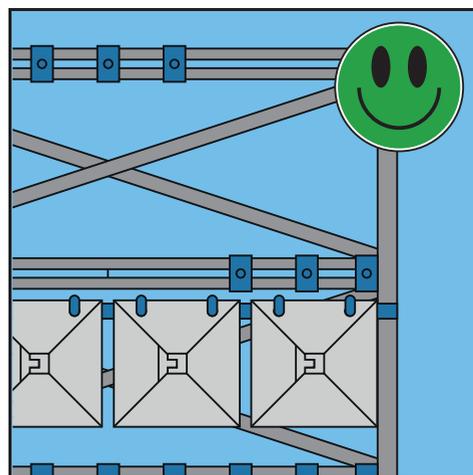
5. Je positionne le plateau de la remorque sous le conteneur en reculant à vitesse réduite. En cas de besoin, je demande assistance au chef de chantier.



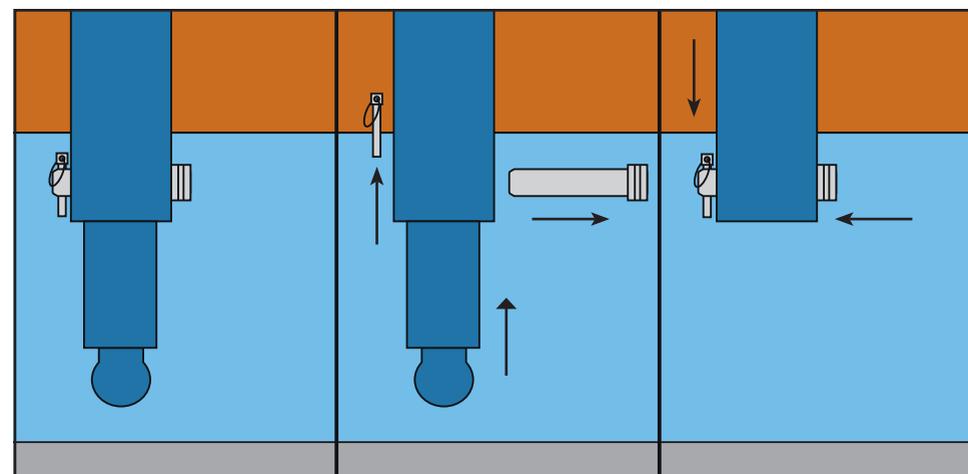
6. L'échelle du conteneur est positionnée contre le col de cygne.



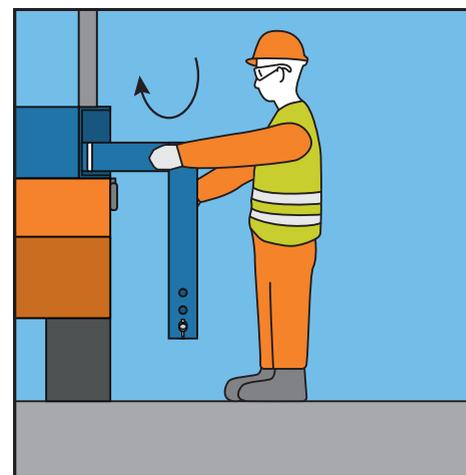
7. Je place la remorque en position route afin de soulever et charger le conteneur.



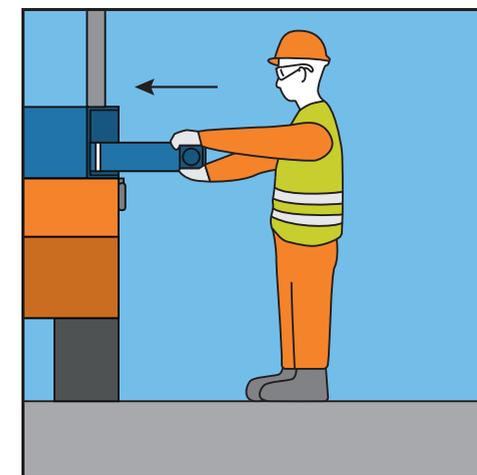
8. J'enlève les plaques de répartition de chaque pied et les stocke à l'endroit prévu à l'avant du conteneur.



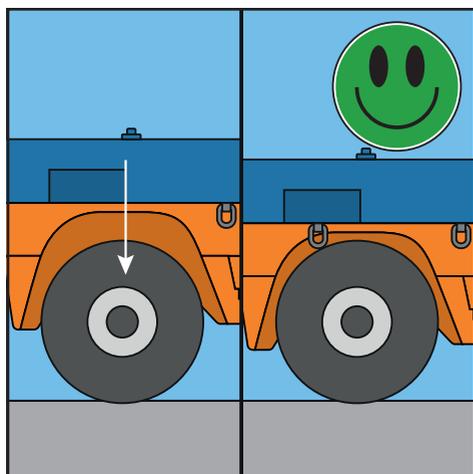
9. Je retire l'axe et la goupille de sécurité de chaque pied afin de rentrer la partie coulissante. Je re-bloque la partie coulissante de chaque pied avec l'axe et verrouille l'axe avec la goupille de sécurité. Je peux aussi effectuer cette opération après avoir fait pivoter les pieds à 90°.



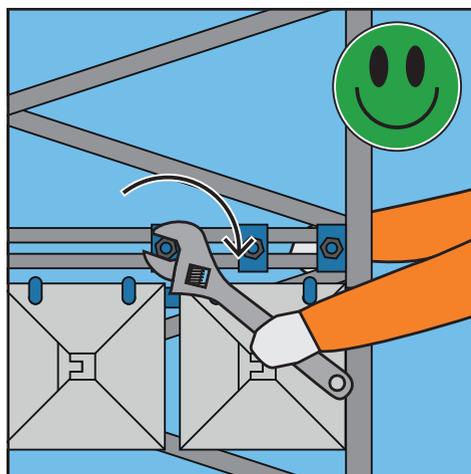
10. Je fais pivoter chaque pied à 90°...



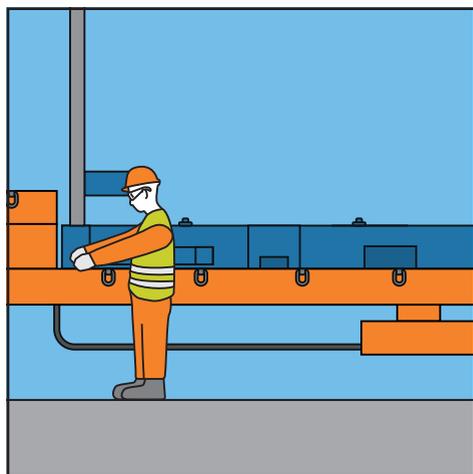
11. ... et les rentre dans leur logement.



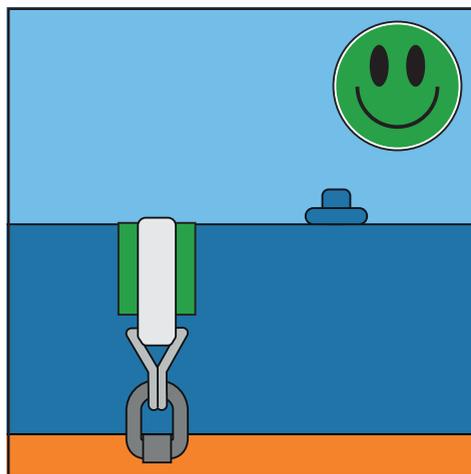
12. Je place la remorque en position route.



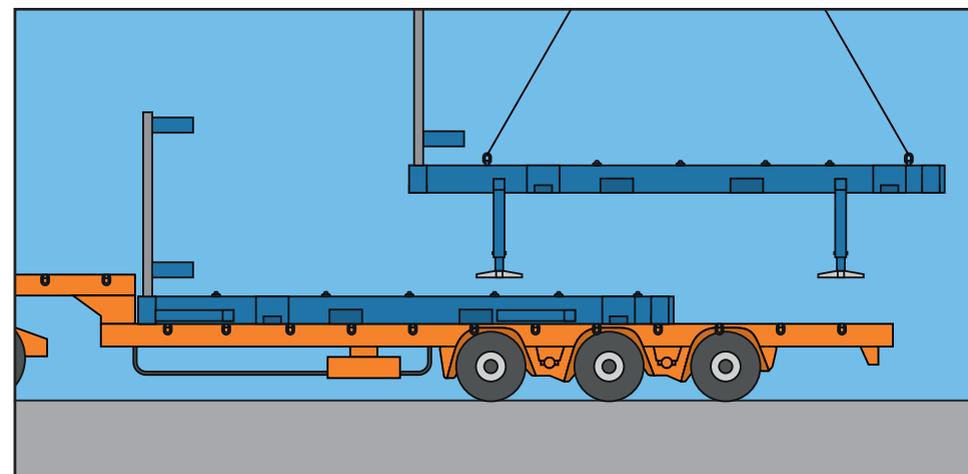
13. Je vérifie que les écrous des épées ne sont pas desserrés.



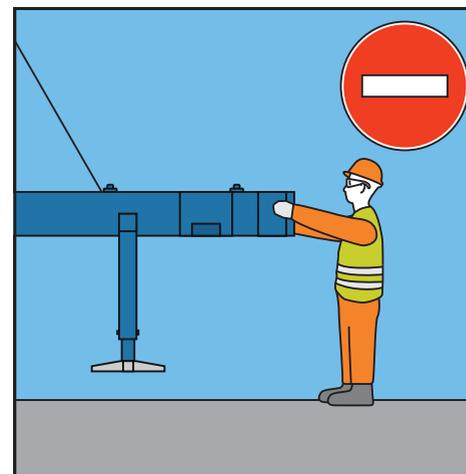
14. J'arrime le conteneur à la remorque à l'aide des 4 Twist Lock.



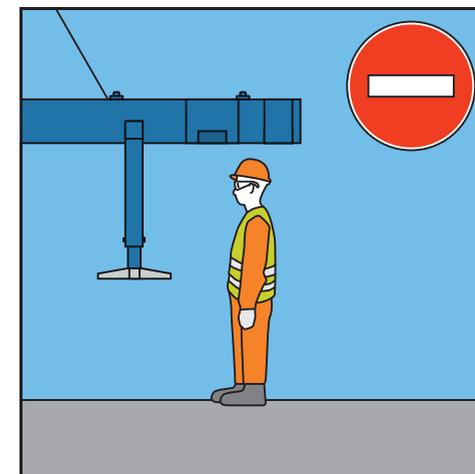
15. En l'absence de Twist Lock, j'arrime le conteneur à la remorque. Les sangles ou chaînes en contact avec les arrêtes du conteneur sont protégées par des équerres et autres dispositifs de protection.



16. Si le camion ne peut pas récupérer le conteneur de façon autonome, le conteneur est chargé par l'arrière de la remorque avec un moyen de levage et des élingues adaptés. La maintenance est effectuée par les compagnons de l'entreprise utilisatrice. Cette méthode de chargement permet une superposition de conteneurs sur la remorque.



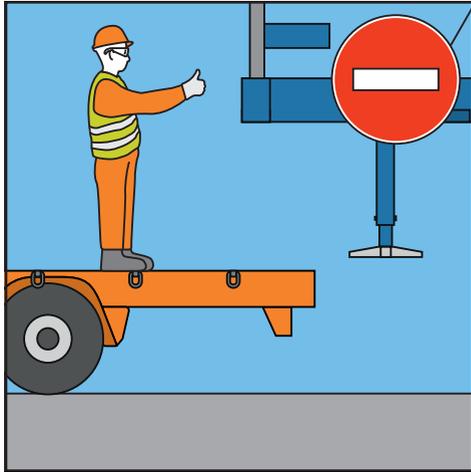
17. Je ne participe pas à la maintenance du conteneur.



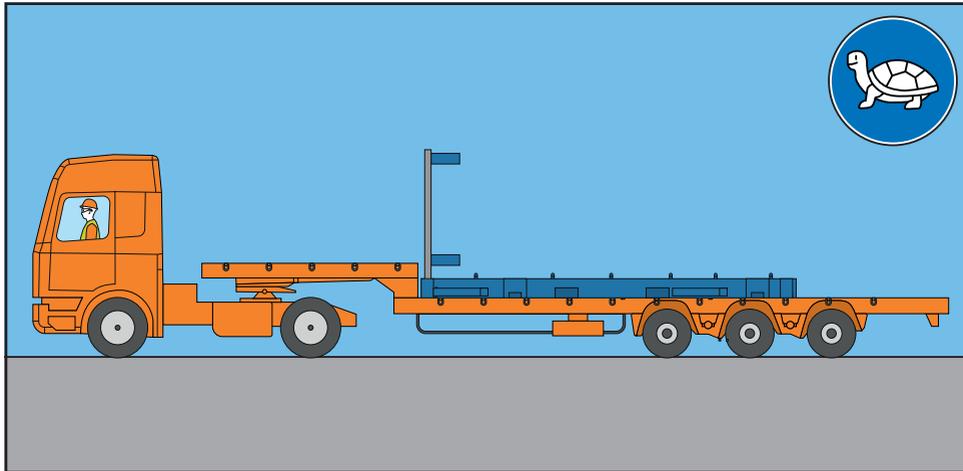
18. Je reste à distance et ne circule pas sous la charge

II. Chargement d'un conteneur à pieds vide sur chantier par le transporteur

7/7



19. Lors de la manutention, je reste au sol. Je ne me tiens pas debout sur la remorque.

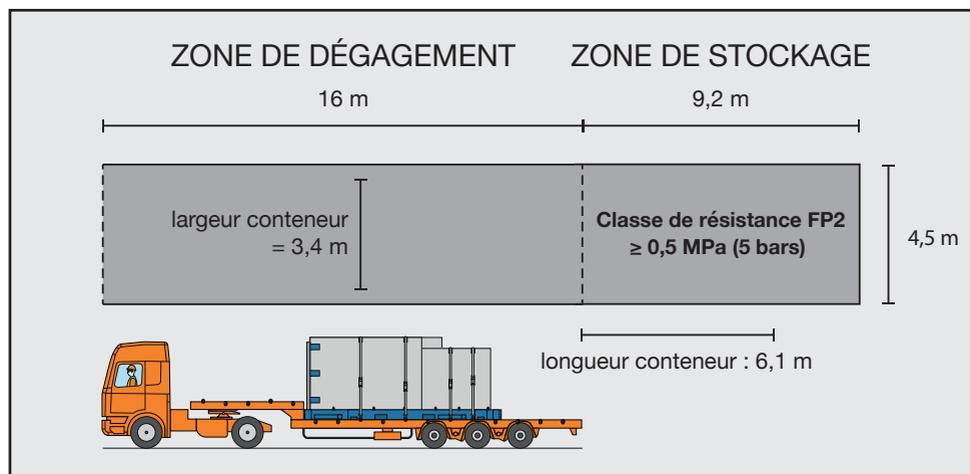


20. Je quitte le chantier à vitesse réduite. La mission de chargement est terminée.

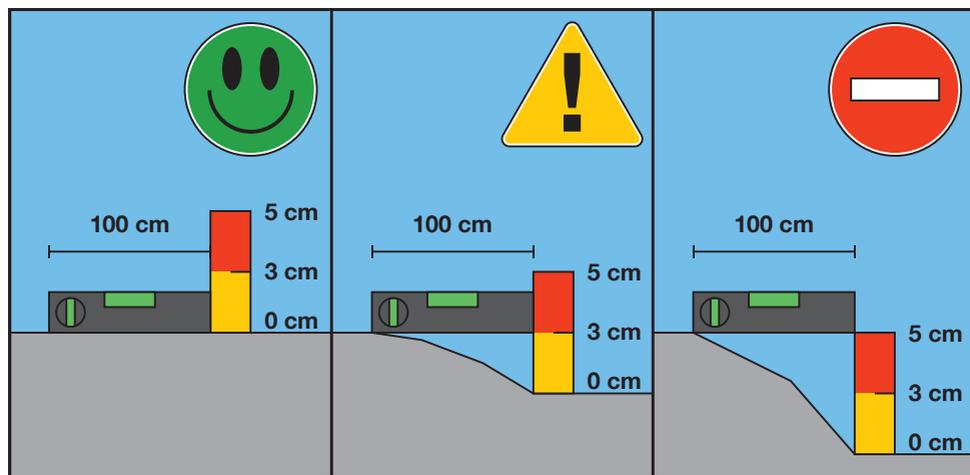
p.

Préconisations à destination
des entreprises utilisatrices

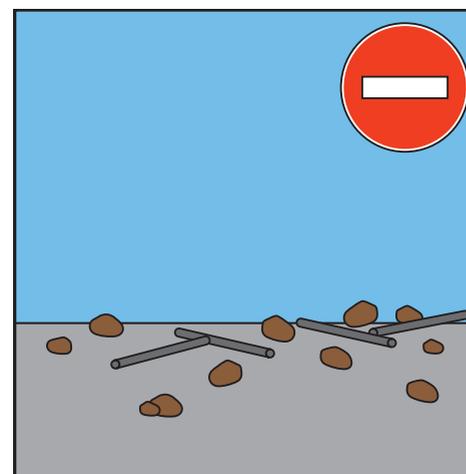
III.	Préparation de la zone de stockage des conteneurs à pieds	24
IV.	Préparation de la zone de stockage du retourneur et déchargement	26
V.	Gestion des conteneurs à pieds chargés	28
VI.	Préparation et manutention des conteneurs à pieds vides, avant reprise	29



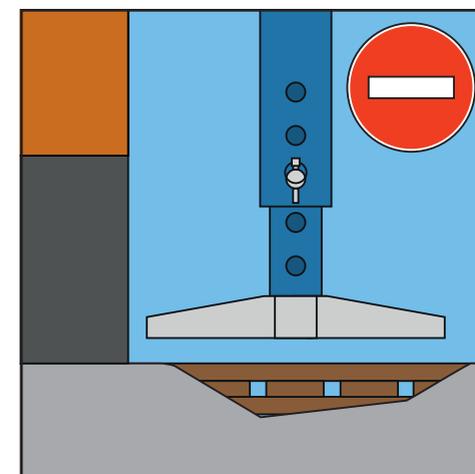
1. La zone de stockage est conforme au plan ci-dessus (**mode opératoire standard**). Un accès droit de 16 m est utile pour dégager la remorque du conteneur après son déchargement. En cas d'impossibilité, un **mode opératoire spécifique** est rédigé par l'entreprise utilisatrice.



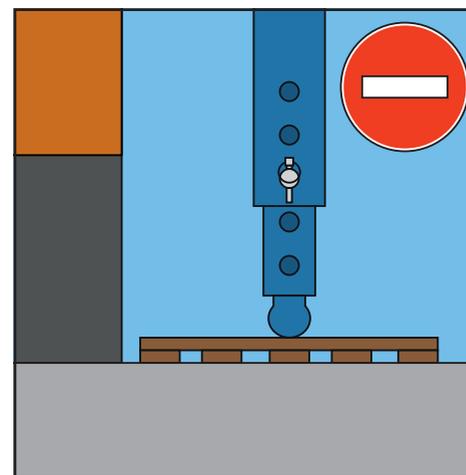
2. Les zones de déchargement et de stockage sont planes et exemptes de trous. La pente maximale autorisée est inférieure à 5%.



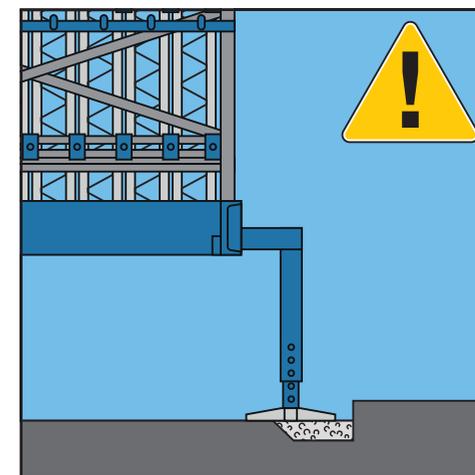
3. La zone de stockage est exempte de gravats et autres objets.



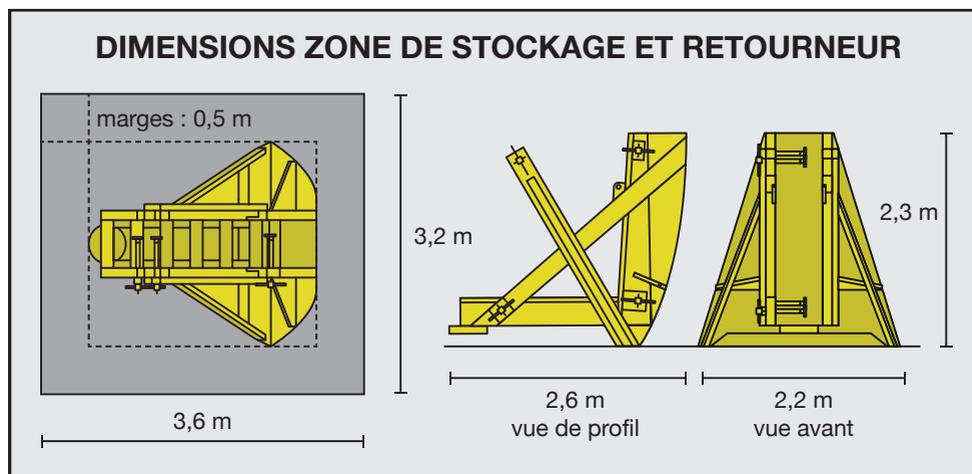
4. Les calages improvisés des pieds et plaques de répartition sont interdits.



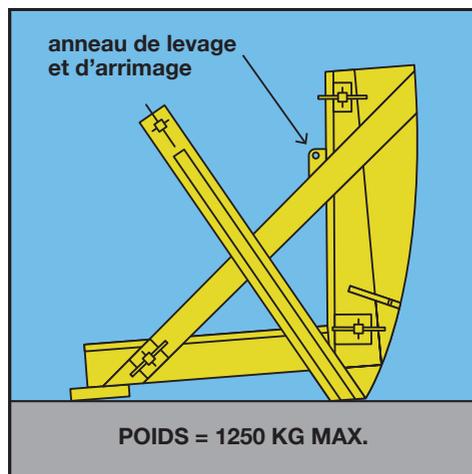
5. Stabiliser les pieds par tout autre système que les plaques de répartition est formellement interdit.



6. **Sous réserve d'une étude spécifique par l'entreprise utilisatrice**, les plaques de répartition peuvent être calées



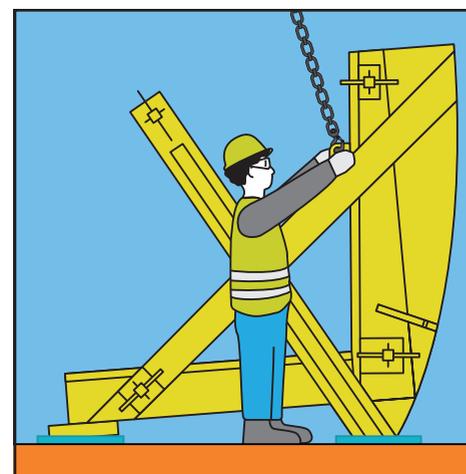
1. Les dimensions de la zone de stockage du retourneur sont de 3,2 x 3,6 m. Les marges de sécurité autour du retourneur sont de 50 cm.



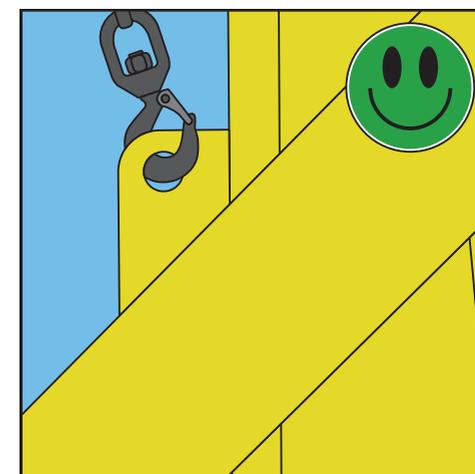
2. Le poids d'un retourneur est compris entre 1100 et 1250 kg, selon les modèles utilisés.



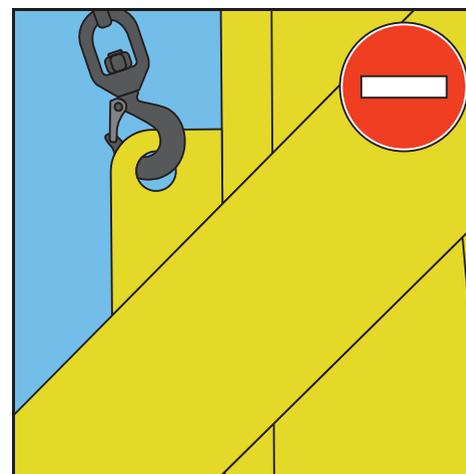
3. Le transporteur enlève les 4 sangles d'arrimage et les conditionne soigneusement.



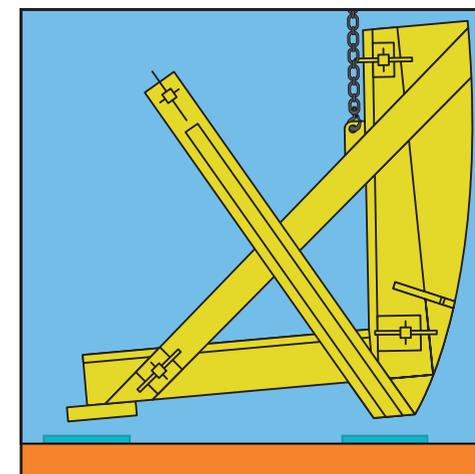
4. L'entreprise utilisatrice décharge le retourneur situé sur la remorque avec un moyen de levage et des élingues adaptés.



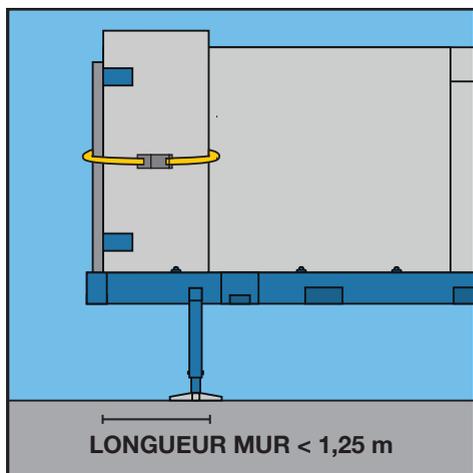
5. La manutention du retourneur s'effectue par ses 2 anneaux de levage. Le linguet de sécurité du crochet doit être positionné vers l'extérieur



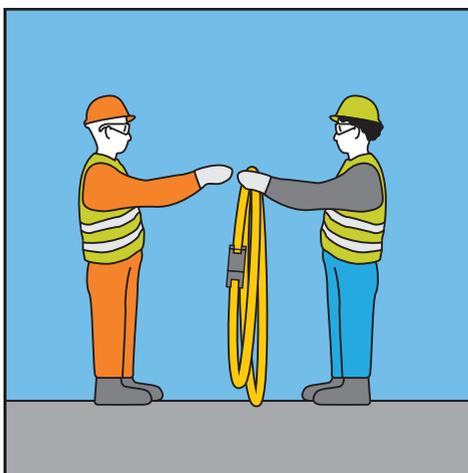
6. Il est interdit de manutentionner le retourneur avec des élingues dont le linguet du crochet est tourné vers l'intérieur du retourneur.



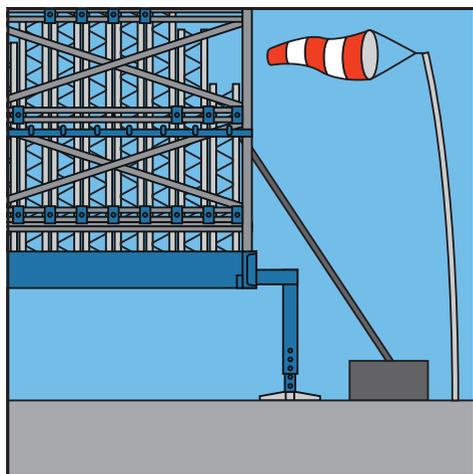
7. Le retourneur est prêt à être levé.



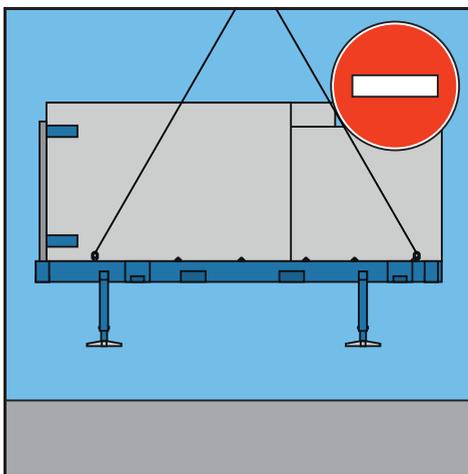
1. Dans certains cas, les petits murs sont arrimés à l'échelle avec une sangle à cliquet. La sangle est maintenue en place tant que le mur n'est pas élingué à l'engin de levage.



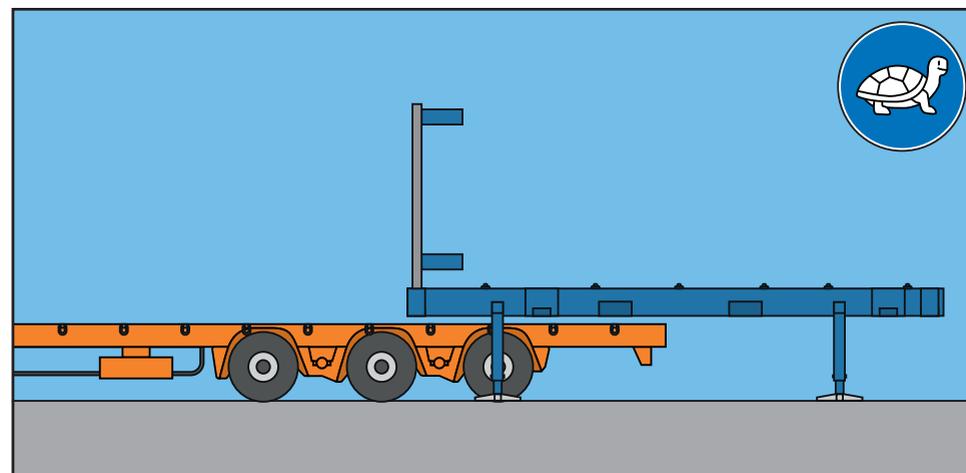
2. Lorsque le mur est élingué (élingue en tension), enlever la sangle d'arrimage à cliquet et lever le mur. Conditionner la sangle soigneusement et la restituer au chauffeur lors de la reprise du conteneur.



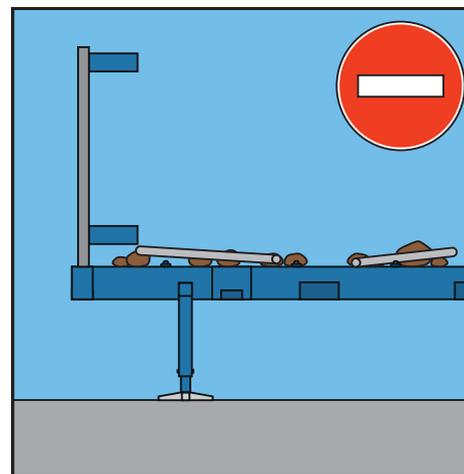
3. Lorsque que la vitesse du vent est supérieure à 85 km/h, l'entreprise utilisatrice met en place un dispositif de stabilisation complémentaire.



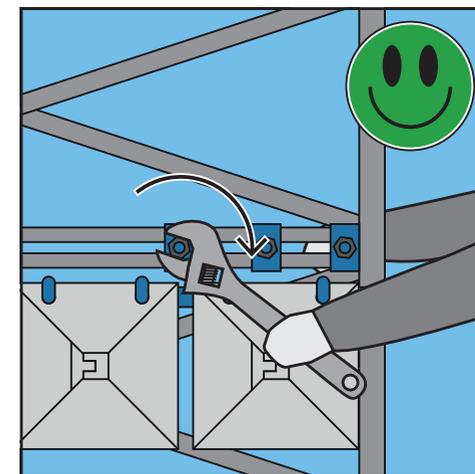
4. Il est interdit de manutentionner un conteneur chargé avec des murs ou tous autres objets. Les anneaux de levage/arrimage, ainsi que les conteneurs, ne sont pas adaptés à cette manipulation.



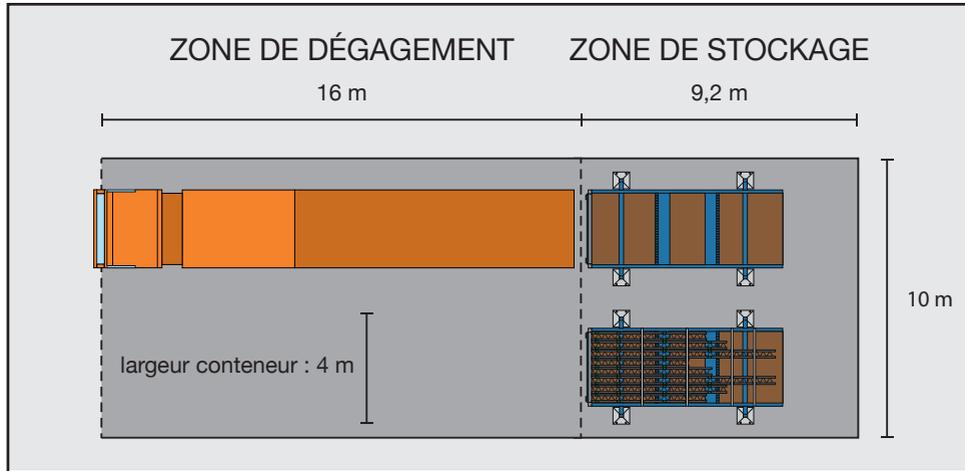
1. De façon privilégiée, le transporteur reprend un conteneur vide après livraison d'un conteneur plein – dès la deuxième livraison.



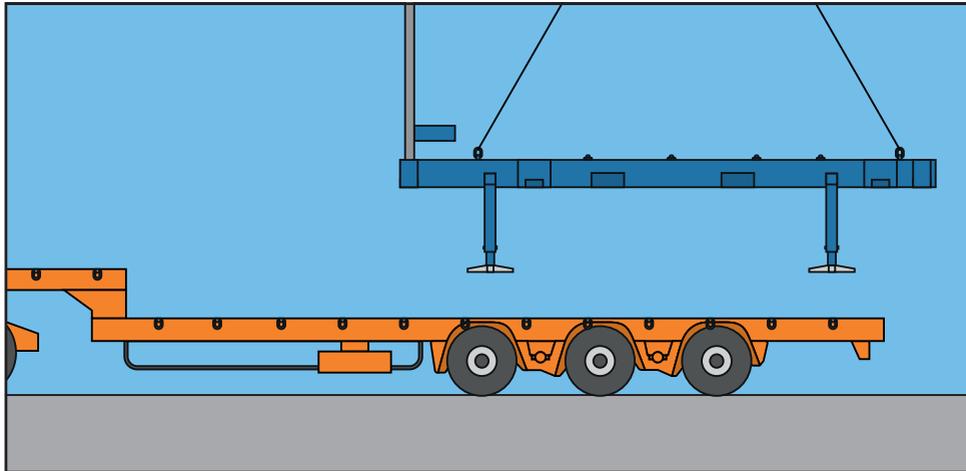
2. Les gravats et autres objets libres sont balayés et évacués de la surface du plancher.



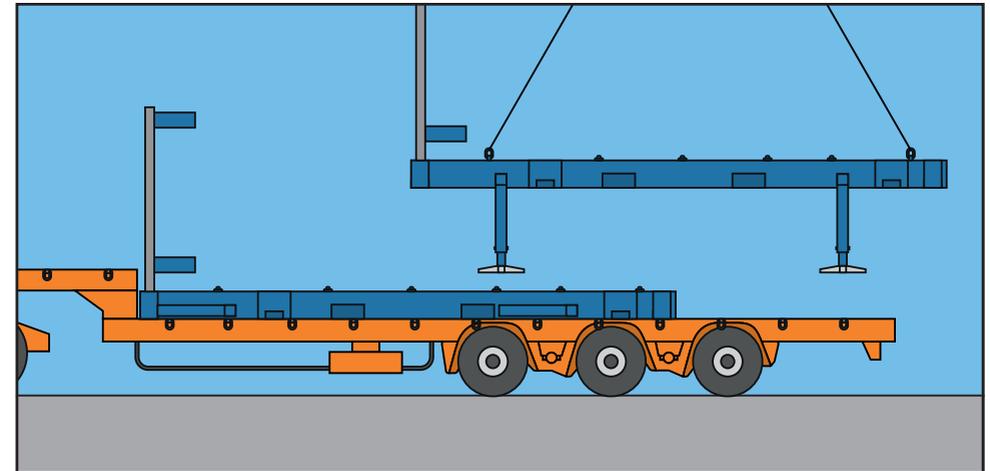
3. Le serrage des écrous des épées est vérifié.



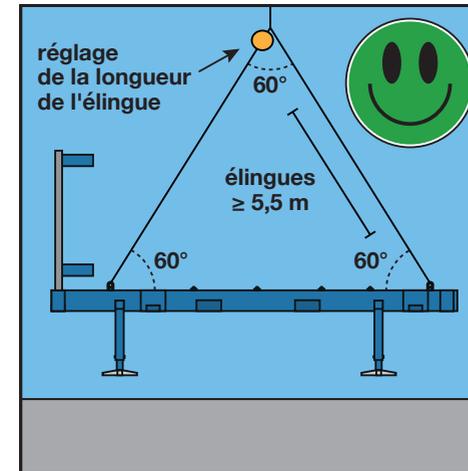
4. Le transporteur charge le conteneur vide de façon autonome si la zone de stockage des conteneurs est conforme au plan ci-dessus (**mode opératoire standard**). En cas d'impossibilité, un **mode opératoire spécifique** est rédigé par l'entreprise utilisatrice pour ses compagnons.



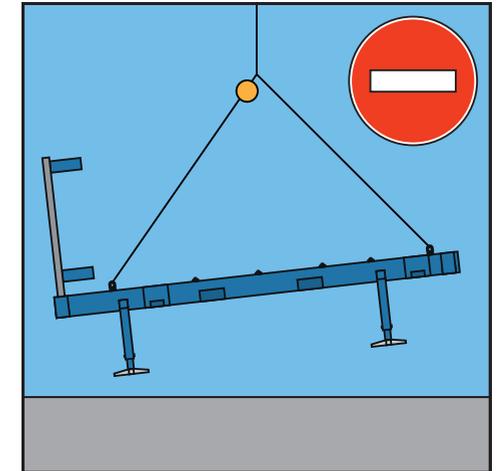
5. Si le camion ne peut pas récupérer le conteneur de façon autonome, les compagnons de l'entreprise utilisatrice chargent le conteneur par l'arrière de la remorque avec un moyen de levage et des élingues adaptés. Cette méthode de chargement permet une superposition de conteneurs sur la remorque.



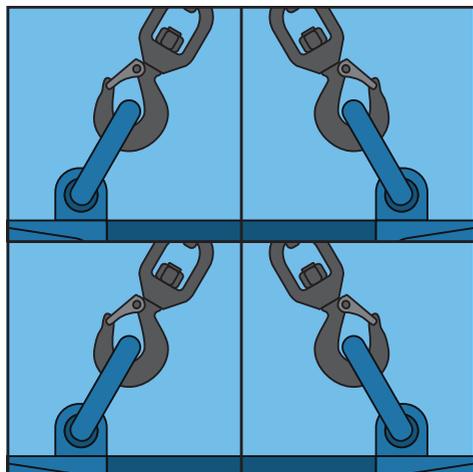
6. Cette méthode de chargement permet une superposition des conteneurs.



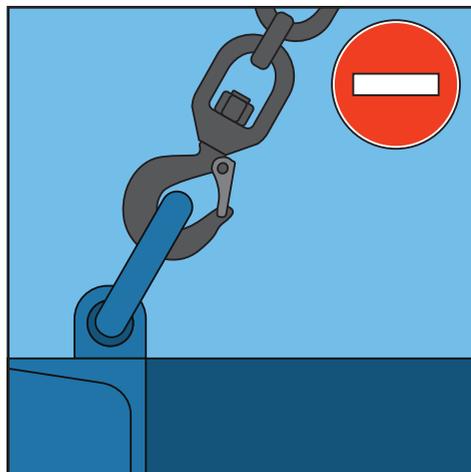
7. La manutention du conteneur est réalisée avec des élingues 4 brins de longueur minimum 5,5 m. 2 brins sont réglables en longueur.



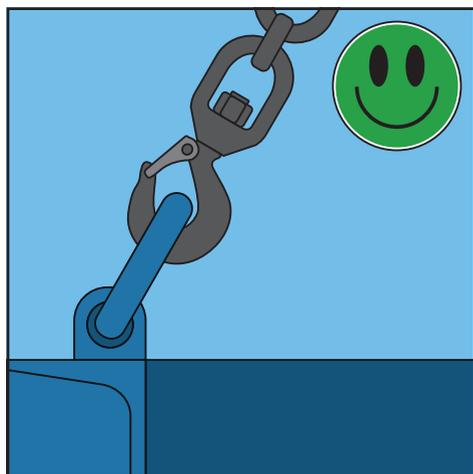
8. En cas de déséquilibre du conteneur au levage, la longueur des élingues est ajustée avec le dispositif de réglage.



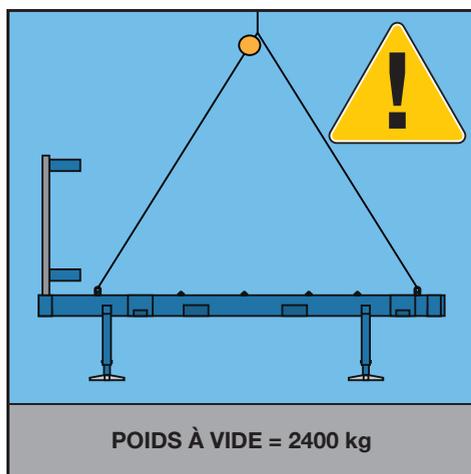
9. Chaque brin est accroché à l'anneau de levage/arrimage le plus à l'avant et le plus à l'arrière, des deux côtés, du conteneur



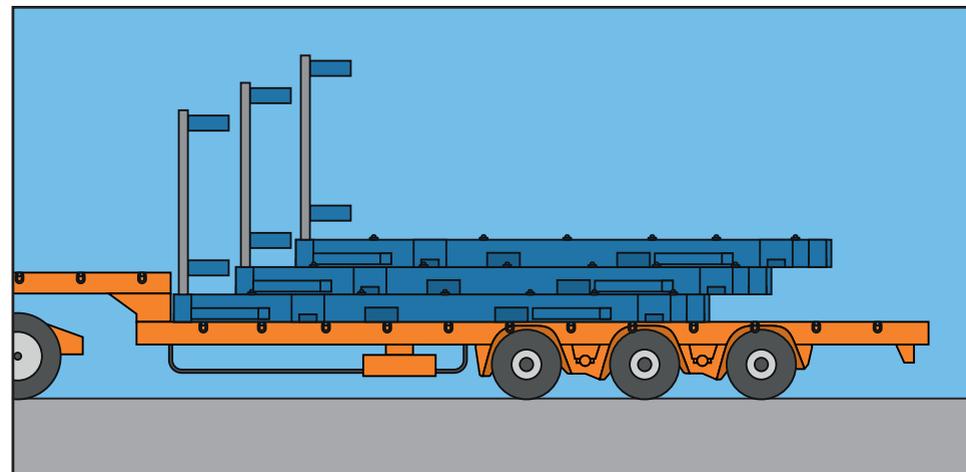
10. Le linguet de sécurité du crochet doit être positionné dans le sens opposé de l'inclinaison de l'élingue....



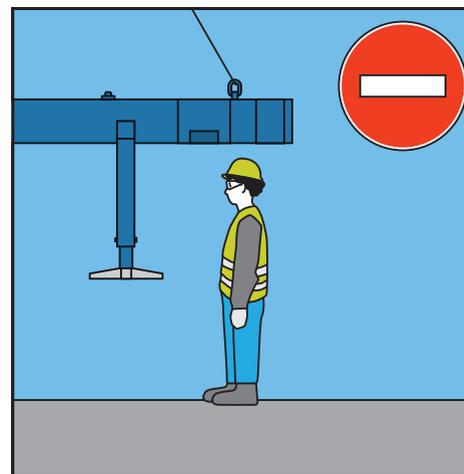
11. ... conformément au dessin ci-dessus.



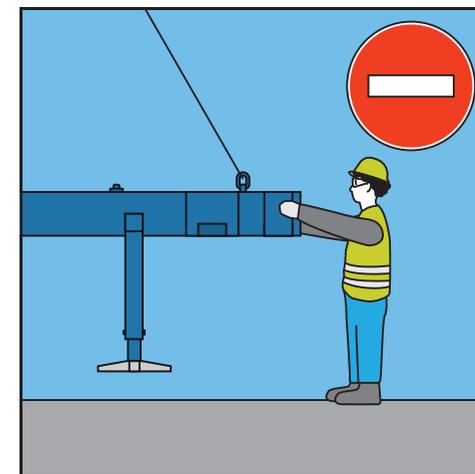
12. Le poids d'un conteneur vide est de 2400 kg.



13. Une remorque vide peut charger jusqu'à 3 conteneurs vides au maximum.



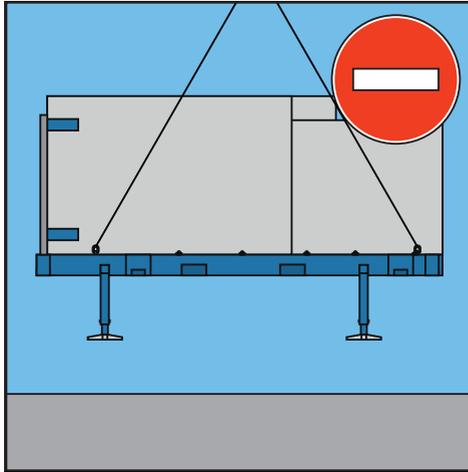
14. Lors de la manutention des conteneurs vides, les compagnons restent éloignés et ne circulent pas sous le conteneur en mouvement.



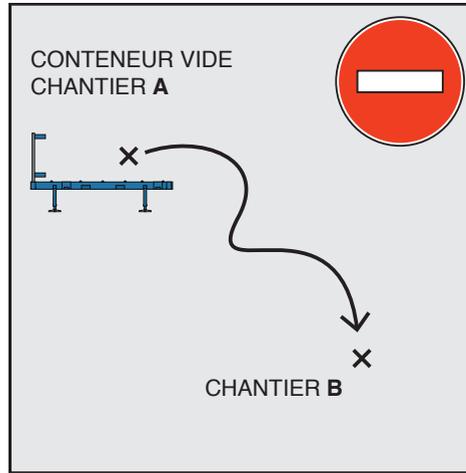
15. Le guidage et la stabilisation ne sont pas réalisés de façon directe. L'entreprise utilisatrice rédige un **mode opératoire spécifique**.

VI. Préparation et manutention des conteneurs à pieds vides, avant reprise, par l'entreprise utilisatrice

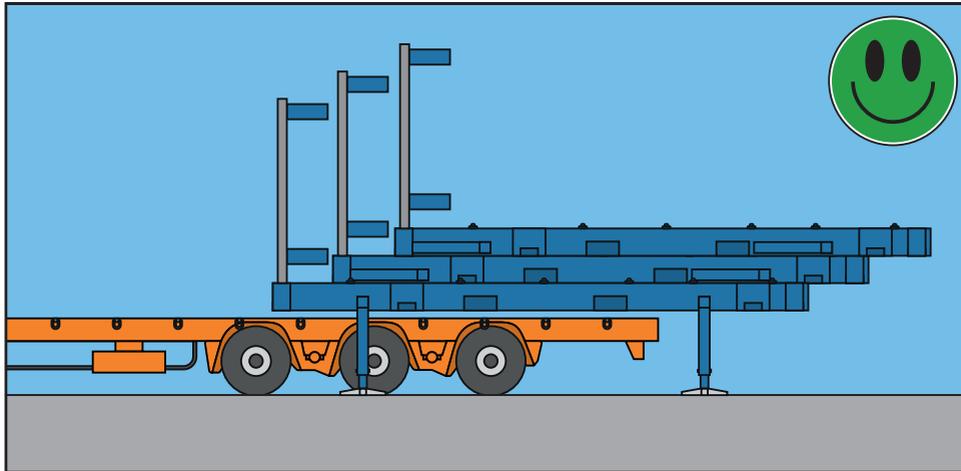
6/6



16. Il est interdit de manutentionner un conteneur chargé avec des murs ou tout autre objet.



17. Il est interdit de déplacer un conteneur vide d'un chantier à un autre.



18. La superposition des conteneurs peut être anticipée avant l'arrivée du camion.

SIÈGE IDSB

4 rue de Hoerd
67550 ECKWERSHEIM
tél.: +33 (0)3 90 00 79 60

BUREAUX D'ÉTUDES IDSB

Région Île-de-France

58 Chemin de la justice
92290 CHÂTENAY-MALABRY
tél.: +33 (0)1 46 01 51 17

Région Nord et Grand Est

4 rue de Hoerd
67550 ECKWERSHEIM
tél.: +33 (0)3 90 00 79 60

Région Rhône-Alpes

Le Confluent – 6 rue de Bretagne
38070 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER
tél.: +33 (0)4 74 82 19 30

USINES

Région Île-de-France – Usine 1

IDSB PRODUCTION NEUILLY
02470 NEUILLY-SAINT-FRONT

Région Nord

PREFAXIS, GELUVELD (BE)

Région Grand Est

BÛRKLE, SASBACH (DE)

Région Rhône-Alpes – Usine 2

IDSB PRODUCTION RHÔNE-ALPES
38480 ROMAGNIEU

